

**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 23 Mars 2021**

DATE DE CONVOCATION : 17 Mars 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 11 - Présents : 10
- Votants : 11 - Absents : 1

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois mars à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le dix-sept mars deux mil vingt et un conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Laura MORLET, Michael DHAUSSY, Lydie CAUMES, Philippe FROGNEUX, Angélique MEUNIER, Guy REGNIER.

Absents excusés : Sophie GUITTON

Pouvoir : Madame Sophie GUITTON donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc DECHAMP

Secrétaire de séance : Jean- Luc DECHAMP

**Objet de la délibération : Modification adresse postale du siège du Syndicat
des CES et des S.E.S de la Région de Lizy-sur-Ourcq**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Conseil d'Administration du Syndicat des C.E.S et des S.E.S de la région de Lizy-sur-Ourcq a décidé lors de sa dernière séance de modifier l'adresse postale de son siège pour des raisons de praticités administratives.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDÉRANT la délibération n°2021-2 du Syndicat des collèges en date du 1^{er} mars 2021 décidant de changer l'adresse postale du siège du Syndicat à la Mairie de Crouy-sur-Ourcq,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS PAR 11 Voix POUR

ACCEPTE que le Syndicat du collège soit situé à la Maire de Crouy-sur-Ourcq.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 29 Mars 2021

Le Maire,
Bruno GAUTIER

